

Flash Infos

BONNETAN

Information municipale n° 3 – Septembre 2014



« Les maîtres d'école sont des
jardiniers en intelligence humaine »,
Victor HUGO

Nos graines d'écoliers ont repris, ou pris pour les plus petits, le chemin de l'école depuis le 2 septembre. Au programme : de nouveaux horaires qui permettent la découverte d'activités originales. La réflexion menée dans le cadre de la complexe réforme des rythmes scolaires a abouti à un réaménagement du temps scolaire et à la mise en place de Temps d'Activités Périscolaires. Ainsi, nos enfants ont la possibilité de suivre des ateliers organisés par les Francas autour des quatre éléments de l'univers (eau, air, terre, feu) ainsi qu'autour des arts (littérature, bandes dessinées, sculpture, musique).

Forts de ces nouvelles expériences, nous souhaitons à tous les élèves de Bonnetan une année scolaire épanouissante !

L'équipe de communication

Résumé du conseil municipal du 3 septembre 2014

2 conseillers absents excusés : Mme BLONDEAU et M. BALANCHE.

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juin 2014 : approuvé à l'unanimité.

2 - Mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 à 12 h et 13h45 à 16h et le mercredi matin de 9 à 12 heures.
99 élèves inscrits à l'école :
Classe de Florence USANDIZAGA : 13 PS / 15 MS
Classe de Hélène FURLAN : 7 GS / 19 CP
Classe de Caroline LORENTE : 9 CE1 / 11 CE2
Classe de Nathalie SALANON et Vincent VERMERSCH : 14 CM1 / 11 CM2

Temps d'Activités Périscolaires (TAP), organisés par les FRANCAS:
Du 2 au 19 septembre, découverte libre des activités proposées de 16 à 17 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sans inscription. Le 1^{er} cycle d'activités choisies se déroulera du 22 septembre au 19 décembre de 16 à 17 heures une fois par semaine sur inscription auprès des FRANCAS.

Il est demandé aux parents d'inscrire (démarche entièrement gratuite) leurs enfants à l'Accueil Périscolaire également géré par les FRANCAS, afin que leurs enfants puissent être accueillis en cas de retard à la sortie des classes ou des TAP.

3 et 4 : Délibération portant sur la modification de la durée hebdomadaire de quatre employées : La mise en place des nouveaux rythmes scolaires a entraîné une modification de la durée hebdomadaire du travail de 4 employées avec intégration des heures complémentaires dans leur salaire de base : 2 employées de cantine voient ainsi leur temps de travail augmenté de moins de 10% et les deux ATSEM de plus de 10 % : approbation à l'unanimité.

5 - Validation de la charte des ATSEM : Approbation à l'unanimité.
Le poste d'ATSEM pour la classe de GS/CP a été pérennisé sur l'année complète les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

6 - FRANCAS : Validation de l'utilisation, de l'entretien des locaux et de la grille tarifaire : Document approuvé à l'unanimité.

7 - Fonds d'amorçage : La commune percevra de l'état 50 euros par élèves inscrits à l'école, soit 4950 €. Une partie de la somme sera versée à la commune en décembre 2014 et une autre en 2015.

8 - Décision modificative n°3 : intégration des frais d'étude : Changement de compte de débits des frais d'études (5740,80 euros) à la demande du trésorier. Approbation à l'unanimité.

9 - Décision modificative n°1 au budget assainissement : Vote des subventions 2014 : A la demande du trésorier, 4895 euros basculent vers le compte 68.11.42 afin d'amortir la totalité des dépenses des travaux entre 2013 et 2014. Approbation à l'unanimité.

10 - Indemnité du trésorier : Approbation à l'unanimité pour que cette indemnité s'élève à 100 % du barème fixé.

30^{ème} anniversaire de
l'Association Paroissiale des
Eglises de Bonnetan-Loupes

Le Samedi 20 Septembre 2014

14h : rdv à l'église de Bonnetan,
15h : départ vers l'église de Loupes,
16h : rdv à l'église de Loupes,
18h : retour à pieds vers Bonnetan

Le verre de l'amitié clôturera la
manifestation

Association Amicale des
Familles Bonnetan-Loupes

Week-end détente pour tous

Samedi 27 Septembre 2014

Randonnée - Rallye Pédestre

Rendez-vous à Fargues-Saint-Hilaire à
partir de 13h30 (route de l'église face aux
écoles). Inscriptions sur place (Adultes 9€,
Enfants 4€, incluant sangria et grillades)

Dimanche 28 Septembre 2014

Au fil de la Charente

Départ de Bonnetan, place du foyer à
7h30. Prix : de 50 à 60 € repas inclus
Contact: M. Damême 05 56 21 91 68

À Pieds À vélos 4^{ème} édition

Dimanche 5 octobre 2014

Bonnetan-Camarzac-Croignon

Départ à 7h45 de la salle des trams
à Camarzac, petit déjeuner offert
4 circuits au choix

Rentrée sportive le 15 sept

Qi Gong, gym chinoise

les lundis de 18h30 à 19h30 au
foyer rural
Mme Brillat : 05 56 21 26 61

Sport Nature Bonnetan

Sym : lundi 9h30 à 10h30 et
jeudi de 18h30 à 19h30
Marche nordique : samedi 9h30-11h
Sophie 06 82 57 01 64
Florence 06 28 20 97 50

Suite du résumé du conseil municipal du 3 septembre ...

11 – Délibération portant sur la création d'un poste d'adjoint technique de première classe : Un employé municipal a passé avec succès le concours territorial. Approbation à l'unanimité pour la création du poste.

12 – Avenant au tableau de programmation de la Convention d'Aménagement du Bourg (CAB) : Suite à une erreur du Conseil Général, la subvention pour l'aménagement du bourg sera désormais de 21 350 euros sur lequel s'applique le coefficient de solidarité de 80%.

13 – Fond Départemental d'Aide et d'Equipement des Communes (FDAEC) 2014 : 7486 euros sur 13507 vont être utilisés pour l'avenant n°1 de l'aménagement du parc.

14 – GRDF : délibération pour la convention de partenariat – mise en place de compteurs communicants : La commission de régulation de l'énergie demande l'autorisation d'installer des concentrateurs sur les points hauts de la commune pour la réalisation de relevés de compteurs instantanés et centralisés. Refus à l'unanimité du conseil qui demande des précisions sur l'emplacement des compteurs, ainsi que sur les possibilités d'association avec le syndicat des eaux qui aurait les mêmes besoins.

15 – Modification de la surface de la parcelle C97 cédée à la Communauté des Communes pour la construction de la salle multi-activités : Suite à la mesure du géomètre, la parcelle doit inclure l'angle du trottoir, ce qui ramène la surface à 68 m2 au lieu de 55m2.

16 – Participation de l'employeur à la garantie prévoyance des agents : Décision reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

17 – Point sur les pénalités de retard des travaux du parc : Autorisation donné au maire pour demander que le montant des pénalités dues par la société « Bouyrie de Bie » à la commune s'éleve au montant hors taxe des factures restant à payer, soit à 43611,70 €.

18 – SIAEPANC : Christian RAYNAL président du syndicat, expose le rapport annuel 2013 qui est approuvé à l'unanimité. Document disponible en mairie.

QUESTIONS DIVERSES :

-Pascale LASSOUDIÈRE participant à l'organisation de la manifestation « à pieds à vélo » sur la communauté de communes fait appel aux bénévoles, un soutien logistique important étant nécessaire (gestion des inscriptions, tenue des points de ravitaillement...). Dominique DERUE, Marie-Laure CASSIEROU, Christian RAYNAL et Hélène JOFFRE se portent volontaires.

-La Présidente de l'association des familles demande si le foyer rural peut être mis à disposition le mardi ou le jeudi afin organiser des après-midi ludiques.

-Une réunion de la commission communication spéciale élargie à tous les membres du conseil pour définir les règles de publication est fixée le 24 septembre 2014 à 20 heures.

**Prochain Conseil Municipal
Mardi 4 novembre 2014 à 20h**